

Accusé de réception en préfecture
079-200072189-20181210-2018-12-05-DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

Identifiant
2018-12-05

Comité syndical 10 décembre 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le dix décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Béatrice Largeau a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 4 décembre 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 16 titulaires / 0 suppléant
Absents, excusés : 15 titulaires / 31 suppléants
Votants : 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BERGEON Patrice, CUBAUD Olivier, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent	BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, MINEAU Nadine, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël, OLIVIER Pascal,		

Renouvellement de la convention Ingénierie Pays / Chambre d'agriculture - Poste animateur LEADER pour l'année 2019

Depuis juin 2017 Mme Céline Karasinski qui travaille à la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, est mise à disposition du Pays de Gâtine pour assurer, à mi-temps (17h30 hebdomadaire), les missions de chargée de mission LEADER (Animation du programme LEADER - Accompagnement et suivi des porteurs de projets - Animation du GAL - Mise en œuvre de projets de coopération - Participation aux réseaux locaux, régionaux nationaux et européens - Participation aux instances du PETR).

Une convention en ce sens a été signée pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2017 puis renouvelée pour l'année 2018.

Afin de poursuivre l'animation et le suivi du programme LEADER 2014/2020, il est proposé de renouveler la convention de mise à disposition avec la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres. Elle en précisera les modalités. Le poste sera financé sur le programme LEADER à hauteur de 80%.

Les membres du Comité syndical autorisent le Président à signer avec la Chambre d'Agriculture, la convention de mise à disposition de Céline Karasinski pour exercer les fonctions de Chargée de mission Leader Développement local. Elle prendra effet au 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 et pourra faire l'objet d'un renouvellement.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD